



Publif@rum 7, 2007

Constellations francophones

Laure BIANCHINI

L'usage du français au Maghreb

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Laure BIANCHINI, *L'usage du français au Maghreb*, Constellations francophones, Publifarum, n. 7, pubblicato il 2007, consultato il 15/06/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=77

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

<http://www.farum.it/publifarum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=77

Document généré automatiquement le 15/06/2024.

L'usage du français au Maghreb

Laure BIANCHINI

Table

[Préambule](#)

[Introduction](#)

[1. Les politiques linguistiques en questions](#)

[2. De l'usage du français au Maghreb](#)

[Bibliographie](#)

[Sitographie](#)

*Y'a quelqu'un ? Oh, mes frères pitié !
Faites de moi ce que vous voulez ,
mais ne m'abandonnez pas. Parlez-moi.
Je veux entendre des mots. Je vous les achète.
Combien pour un mot ?*

(C'est à Alger, FELLAG)

Préambule

Le français fait partie des quelques langues parlées aux quatre coins de la planète. Il se situe au 9^e rang des langues les plus utilisées. On compte aujourd'hui un peu plus de 175 millions de francophones à travers le monde, soit 3,2 % de la population mondiale (données du Haut conseil de la francophonie)¹, mais c'est le chiffre d'environ 200 millions de francophones qui est le plus souvent avancé. On considère que 115 millions de locuteurs sont capables de faire face aux situations de communication courante et que 60 millions ont une compétence partielle en français.

L'Europe et l'Afrique sont les continents qui se partagent le pourcentage de population francophone le plus important : l'Afrique avec 46,3 % et l'Europe avec 44 %. Loin derrière se trouvent l'Amérique avec 7,6 %, l'Asie 1,8% et l'Océanie 0,3 %. C'est donc en proportion l'Afrique qui regroupe la plus forte population francophone : l'Afrique subsaharienne compte à elle seule presque 39,5 millions de francophones (estimations pour l'année 1997). L'Afrique du Nord, plus précisément le Maghreb, regroupe quelque 33,4 millions de francophones (64 % de Tunisiens, 57 % d'Algériens et 41,5 % de Marocains). Pour les pays de langue arabe, si l'on s'éloigne du Maghreb, c'est le Liban, au Machreq, qui demeure le pivot de la Francophonie, avec environ 1,5 million de locuteurs.

Cette forte concentration de francophones en Afrique pousse Henri Lopes à revendiquer pour l'Afrique une meilleure position au sein de la communauté francophone, car sur 35 Etats membres des Nations unies qui sont francophones, 24 sont africains. C'est pourquoi, précise-t-il, « si le français conserve son statut de langue majeure de communication internationale, il le doit au nombre de pays qui l'utilisent »² et non au nombre de locuteurs. Boutros Boutros-Ghali relève ce défi africain pour la francophonie : « 52% des francophones seront bientôt des Africains, c'est dire que la langue française doit être aujourd'hui conçue comme la langue d'une communauté, comme un trait d'union entre plusieurs continents. »

Introduction

Le programme des journées de la Francophonie des 18 et 19 mars 2004, présenté à la Faculté de Langues et Littératures étrangères de Gênes, s'articule sur plusieurs thématiques. Une section a été consacrée à l'usage du français au Maghreb, d'un point de vue linguistique et littéraire. Cette communication se propose de signaler quelques données essentielles sur la présence du français en Afrique du Nord, sans prétention d'exhaustivité, elle fournit aux étudiants un panorama général et introduit les communications qui suivront.

L'usage du français au Maghreb se situe à mi-chemin entre une position confortable et inconfortable. Bien que le nombre total de francophones de l'Afrique subsaharienne soit supérieur à celui du Maghreb, le pourcentage de francophones « réels » que l'on trouve au Maghreb, par rapport à sa population totale, est nettement supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne, qui recueille un pourcentage plus important de francophones « occasionnels. »³

Cet indicateur nous invite à faire l'hypothèse que l'usage du français est plus habituel au Maghreb, plus courant, plus diffusé et ceci dans différents secteurs et par plusieurs moyens. En outre, le dernier bilan de la Francophonie (2002-2003) indique que le français conforte ses positions en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Ce lien à la langue française évoque pour ces pays un passé douloureux avec la France. La décolonisation s'est accompagnée d'un processus d'émancipation, à savoir le passage d'un état de dépendance à un état d'autonomie, jusqu'à l'indépendance. Dans ce processus la langue a joué son rôle politique, le retour à l'arabisme marque la fin de la domination d'une langue étrangère et enlève au français son statut de langue officielle ; c'est la cessation du rapport dominant de la France.

1. Les politiques linguistiques en questions

1.1 Statut du français au Maroc, en Algérie et en Tunisie

Officiellement, l'usage du français n'est mentionné dans aucune des constitutions de ces pays, la langue arabe étant la langue unique reconnue ; il n'est pas plus mentionné dans les textes de loi, sauf dans le domaine de l'éducation pour la Tunisie, qui possède des lois situant le français uniquement dans l'enseignement. Cependant, cette situation ne confirme pas ce qui est dans l'usage, la langue française ayant une longue tradition au Maghreb : elle y est présente depuis 1907 au Maroc (qui deviendra protectorat en 1912), depuis 1840 en Tunisie (qui deviendra protectorat en 1881) et depuis 1830 date du débarquement en Algérie, qui sera, quelques années plus tard, annexée à la France.

Précisons, en outre, que le Maroc et la Tunisie sont membres de l' Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à la différence de l'Algérie. M. Bouteflika était l'invité d'honneur au IXe sommet de la francophonie en 2002 à Beyrouth et bien que l'Algérie soit l'un des pays où le français est le plus répandu, des raisons de politique intérieure ne lui permettent pas d'y adhérer. C'est pourquoi les données que nous indiquerons pour ce pays sont issues de recherches extérieures à la vaste banque de données qu'offre l'Observatoire du Monde arabe sur le site de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et dans laquelle nous avons puisé une grande partie des données pour le Maroc et la Tunisie.

1.2 Un contexte multilingue

Si la décolonisation a été suivie par une politique linguistique qui prévoyait l'arabisation des trois pays du Maghreb, le lien à la langue française ne s'est pas pour autant brisé. En Algérie, « l'évolution de l'usage ou plus précisément des usages de la langue française va connaître les développements soumis aux exigences contradictoires du processus de maturation du tissu plurilinguistique encore en cours dans la société. »⁴ En Tunisie⁵, la politique linguistique est axée sur deux orientations : l'arabisation et le maintien du français. En fait les trois pays du Maghreb sont confrontés à un plurilinguisme « endémique » surchargé du phénomène de diglossie, voire triglossie, et de l'alternance codique : les spécialistes parlent d'un espace linguistique qui subit les tensions et les conflits de la présence de quatre à six langues de la Tunisie au Maroc.

Le classement général reconnaît : l'arabe classique, l'arabe moderne standard, l'arabe intermédiaire (sorte de langue médiane), les variétés d'arabe dialectal, la langue berbère (le tamazight) et le français, à ces langues s'ajoute le « mélange » arabe-français ou sabir franco-arabe ou arabo-français qui vit des emprunts de l'une et de l'autre langue (A. MABROUR)⁶.

Le français et l'arabe classique et/ou moderne se disputent le statut de langue véhiculaire et sont en concurrence dans le système éducatif, les administrations de l'Etat, les médias et l'économie du pays. Le français n'a, en fait, jamais été éliminé,

car l'adoption de l'arabe classique comme langue nationale a créé plusieurs problèmes, qui sont, d'une part, liés à la langue arabe même, et, d'autre part, liés aux conflits ethniques et politiques entre arabe classique, arabe dialectal et berbère.

En premier lieu, l'arabe classique, langue du Coran et de l'écriture, est souvent aussi éloigné des populations, surtout rurales, qu'une quelconque autre langue étrangère. Malgré une politique de scolarisation obligatoire pratiquée par les trois pays du Maghreb, l'analphabétisme sévit toujours. En outre, l'arabe classique, qui essaie de se moderniser vers un arabe dit « standard et moderne », ne réussit pas pour autant à intégrer l'innovation terminologique des sciences et de l'informatique au rythme de la diffusion et de l'expansion de la modernisation technique et scientifique.

En deuxième lieu, même chez les élites, l'adoption d'une langue arabe unique et unificatrice commune à tous les pays de langue arabe est loin de faire l'unanimité. L'attachement aux variétés régionales de l'arabe est très fort et en ce qui concerne la modernisation de cette langue à travers l'assimilation de nouveaux termes des sciences et des techniques, la variété des interlocuteurs des différents pays arabes ne partagent pas les mêmes initiatives au niveau linguistique. Les pays du Maghreb ne sont pas *de facto* d'accord avec les pays du Golfe ou l'Arabie Saoudite, ni même avec ceux du Moyen-Orient, trop proches des anglicismes selon eux, et vice-versa.

En dernier lieu, s'agissant de la langue véhiculaire, la langue arabe est entrée en conflit avec les langues vernaculaires, l'arabe dialectal et le berbère dans leurs diverses variétés, qui sont, en fait, les « vraies et seules » langues de la communication sociale, les langues de la première socialisation linguistique du locuteur, bref les langues maternelles. Le constat est unanime de la part des sociologues et des sociolinguistes qui analysent l'espace linguistique de ces trois pays : la langue maternelle est l'arabe dialectal ou le berbère et non l'arabe classique.

« l'arabe du Coran quelle que soit sa beauté n'exprime plus les besoins quotidiens. Seuls quelques savants distingués ou Imams sont capables de l'utiliser. Le reste de la population parle dialecte » Z

Bien que langues maternelles, ces langues dialectales ne peuvent accéder au statut de langue officielle, car, d'une part les puristes de la langue arabe, selon la tradition Arabo-musulmane, voient comme une trahison toute tentative d'une écriture dialectale, et, d'autre part, l'arabe dialectal et le berbère sont disqualifiés justement par les politiques linguistiques du discours officiel, précise Y. Derradji.⁸

Le français reste nécessaire, il a donc une fonction de langue véhiculaire aux côtés de l'arabe dans les pays du Maghreb. Le discours constitutionnel passe sous « silence » ce bilinguisme ou multilinguisme qui pourtant existe bien dans la réalité de ces pays. Bilinguisme ou multilinguisme assujetti, par ailleurs, à un état de diglossie, voire de polyglossie du fait que l'arabe véhiculaire est superposé à plusieurs variétés vernaculaires.

2. De l'usage du français au Maghreb

2.1 Les langues de l'enseignement

Les textes constitutionnels indiquent que l'enseignement se fait en langue arabe. Toutefois le français y est enseigné obligatoirement à un âge précoce : dès la troisième année du cycle primaire en Tunisie, en raison de 9 à 10 heures par semaine, jusqu'à atteindre 12 heures la dernière année du primaire ; dès la troisième année au Maroc en raison de 8 heures par semaine, alors que dans le privé les heures de français atteignent 15 heures par semaine et dès la troisième année du cycle primaire en Algérie. Toujours en Algérie, on découvre sur le site du Ministère de l'Education nationale qu'au collège, le taux horaire des langues étrangères est de 23 % du temps annuel d'enseignement, alors que celui impartit à la langue arabe est de 16,8 % et celui des mathématiques 17,8 %. Si l'on compare le pourcentage horaire de l'enseignement des langues étrangères en Algérie, il représente plus du double que celui des pays de l'OCDE. Parmi les langues étrangères, le français reçoit la part la plus importante, bien que le site du Ministère ne le spécifie pas.

Il résulte aussi que dans les trois pays du Maghreb, les matières techniques et scientifiques, accompagnée de leur terminologie, et l'éducation physique sont enseignées en français dès la première année du collège.

Pour les universités, il n'existe pas de disposition de loi réglementant l'enseignement universitaire. Il n'y a pas d'université où l'enseignement se fasse en français dans toutes les Facultés ni au Maroc ni en Algérie, mais il y a dans chacune d'elles des filières francophones où les enseignements totalement en français sont nombreux, surtout au Maroc où l'on compte plus de 600 filières francophones réparties entre les Sciences, les Lettres et les Sciences humaines, concernant plus de 8000 étudiants. Par contre, en Tunisie, il y existe des universités qui prodiguent un enseignement entièrement en français.

Seul le Maroc donne un indicateur au sujet de l'enseignement privé dans le site de l'AUF. Il y est précisé que les collèges et lycées privés sont tenus à respecter les horaires de l'enseignement public. Quant aux programmes, ils ne sont aucunement obligés de suivre ceux de l'enseignement public. C'est pourquoi la quasi totalité des établissements de haut standing appliquent les programmes de la Mission française et utilisent des manuels officiels de l'enseignement français. Toutefois, la seule université privée du Maroc, Al Akhawayne, a la majorité de ses matières enseignées en anglais.

Quoiqu'il en soit, les linguistes et les sociolinguistes constatent que l'arabe s'impose à l'école de base sans pour autant menacer la stabilité du français au secondaire et à l'université, le français monopolise les sciences et l'arabe ne s'empare que des matières littéraires. Ceci confère au français un statut élevé en tant que langue d'accès à la modernisation, langue de l'instruction et de l'élite, langue des débouchés professionnels, langue de l'acquisition d'un statut.

Selon l'Observatoire Régional du Français dans le Monde Arabe (OREMA), le français doit être considéré pour les pays du Maghreb comme langue seconde et non comme langue étrangère, selon les trois indicateurs qui formalisent une langue seconde : le début de l'apprentissage y est précoce, cet apprentissage est obligatoire et le nombre d'heures est très proche de celui de la langue officielle.

2.2 Production et consommation en français

La production et la consommation en français signale ce qui révélerait le mieux la situation francophone dans chacun de ces pays, malheureusement les données que nous avons trouvées concernant cette étude sont très incomplètes, difficiles à repérer et les informations sur ce sujet sont rarement centralisées dans cette région. Nous indiquerons, à titre d'exemple, quelques données, qui ne nous permettront pas de faire une synthèse exhaustive, mais qui nous indiqueront tout de même les grandes tendances.

L'Observatoire Régional du Français dans le Monde Arabe note qu'en 1996, en Tunisie, plus de la moitié des ouvrages publiés (à savoir 289) étaient francophones, au Maroc, ils étaient 352, mais nous ne possédons pas le nombre de publications locales en arabe. Toujours au Maroc, nous constatons un foisonnement de la presse écrite francophone, de nombreuses publications locales sont en français. La presse écrite francophone en Algérie est plus importante de nos jours qu'à l'époque de l'Algérie française : sur la Toile, par exemple, nous comptons dix quotidiens publiés en français, contre deux en arabe.

A l'inverse, les résultats concernant les médias audiovisuels nationaux au Maroc sont surprenants, surtout si nous les comparons à la presse écrite, il existe seulement deux chaînes radiophoniques partiellement francophones et deux chaînes télévisées, toujours partiellement francophones. En revanche, le pourcentage des productions théâtrales locales en français y est élevé. En Algérie la chaîne III de la radio émet en français et la télévision algérienne projette presque chaque soir des films en français. Reste que la différence de production francophone entre médias écrits et médias oraux est importante, ceci nous interpelle au sujet d'un éventuel clivage dans l'usage des langues entre un **écrit français** et un **oral arabe**.

Constatation loin d'être neutre, mériterait une analyse plus approfondie. Il y a donc des secteurs préférentiels de la francophonie, qui suivent des réseaux différents d'un pays à l'autre ; ceci témoigne de la diversité de la francophonie dans chacun des pays concernés par notre analyse.

Conclusion

Quiconque voyage dans les pays du Maghreb se rend compte de l'univers francophone dans lequel baigne la communication de tous les jours. Il existe en fait une langue française beaucoup plus vécue que légiférée, une langue française standard et une langue française, qui a ses variantes locales, se transformant en un sabir franco-arabe⁹, c'est-à-dire en un français local qui emprunte à l'arabe des lexies, qui apparaissent autant dans le discours oral qu'écrit, et, qui désignent l'univers référentiel du sujet parlant maghrébin. L'arabe dialectal emprunte aussi des lexies au français pour combler un vide lexical.

La situation est très complexe, il est difficile d'établir des frontières entre ces langues ou variétés de langue, le locuteur maghrébin fait alterner ces différentes variétés selon ses besoins. De nombreuses variables interviennent et déterminent les changements de code, de style, de registre, etc. L'espace géographique et temporel, l'environnement socioculturel, le type de relation entre locuteurs, le sexe de chacun, autant de paramètres qui décident du choix du code linguistique aussi bien que du style et de la forme du langage.

Alors, tout comme la langue arabe, le français vit lui aussi sa situation de diglossie, c'est pourquoi nous pensons ici à Henri Lopes qui affirme qu' « en tout état de cause, le français n'est plus en Afrique une langue étrangère. D'origine étrangère, cette

langue est aujourd'hui africaine, au même titre que nos langues maternelles »¹⁰. Elle évolue, elle s'enrichit, elle nous enrichit, comme le dit si bien Jacques Berque en parlant de l'œuvre d'Assia Djebar *Femmes d'Alger dans leur appartement* :

« Le discours d'Assia Djebar, où l'on croit entendre les halètements d'une conscience déchirée, fait mieux que plier le français à ses véhémences. Il l'emplit d'une sorte de latinité africaine ».

Bibliographie

Y. DERRADJI, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le français en Afrique*, 13, pp. 71-82, 1999.
A. GADACHA, « Planification et conflit linguistique, le cas de la Tunisie multilingue », in *Le français en Afrique*. Nice : Université Nice-Sophia Antipolis, 1999.
H. LOPES (2003), *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Paris : Continents noirs, Gallimard.
A. MABROUR, « L'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions », *Constellations francophones*, 2, 2007-12-20, <http://www.publiforum.farum.it/>
R. SEBAA, « La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie », Acte du colloque : *Ethique nouvelles technologies*, Beyrouth, 2001.

Sources consultées

***Atlas de la langue française*, collectif sous la direction de P. ROSSILLON, Paris : Bordas, 1995, p.128.**

***Etat de la Francophonie dans le monde, données de 1997-1998*, Haut Conseil de la Francophonie, la Documentation Française.**

OIF-Conseil consultatif, *La francophonie dans le monde 2002-2003*, Paris : Larousse, juin 2003.

Le français dans le monde, Rapport du Haut Conseil de la Francophonie, 2002-2003.

Sitographie

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : <http://www.francophonie.org>

Agence universitaire de la Francophonie (AUF) : <http://www.auf.org/>

Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français : <http://www.accpuf.org/>

Association internationale des Maires Francophones (AIMF) : <http://www.aimf.asso.fr>

Notes

[? 1](#) OIF-Conseil consultatif, *La francophonie dans le monde 2002-2003*, Paris : Larousse, juin 2003.

[? 2](#) H. LOPES, *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Paris : Continents noirs Gallimard, 2003, p.52.

[? 3](#) *Le français dans le monde*, Rapport du Haut Conseil de la Francophonie, 2002-2003.

[? 4](#) R. SEBAA, « La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie », Acte du colloque : *Ethique nouvelles technologies*, Beyrouth, 2001. (http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm)

[? 5](#) A. GADACHA, « Planification et conflit linguistique, le cas de la Tunisie multilingue », in *Le français en Afrique*. Nice : Université Nice-Sophia Antipolis, 1999.

[? 6](#) Pour un approfondissement du sujet voir la contribution d'A. MABROUR, "L'alternance codique (arabe/français) : emplois et fonctions", dans ce numéro.

[? 7](#) A. GADACHA, *op.cit.*

[? 8](#) Y. DERRADJI, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le français en Afrique*, 13, pp. 71-82, 1999.

[? 9](#) Je renvoie ici à l'article d' A. MABROUR et à celui d'Y. DERRADJI, *op. cit.*

[? 10](#) H. LOPES, *op. cit.*, p. 16

Pour citer cet article :

Laure BIANCHINI, *L'usage du français au Maghreb*, Constellations francophones, Publifarum, n. 7, pubblicato il 2007, consultato il 15/06/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=77